

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/GC/W/444  
18 septembre 2001

(01-4464)

Conseil général

Original: anglais

## PRÉPARATION DE LA QUATRIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE

### Proposition en vue de l'établissement d'un groupe de travail chargé d'étudier les liens entre commerce et finance

*Communication de Cuba, du Honduras, de l'Inde, de l'Indonésie,  
du Kenya, de la Malaisie, de l'Ouganda, du Pakistan,  
de la République dominicaine, de Sri Lanka,  
de la Tanzanie et du Zimbabwe*

La Mission permanente du Pakistan a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 31 juillet 2001.

#### **Fondement**

1. Il est bien connu que le commerce international et la finance jouent tous deux un rôle central en matière de développement. Or, sous l'influence du modèle économique néo-libéral aujourd'hui dominant, les politiques actuelles semblent obéir à des objectifs fixés en dépit du bon sens. De fortes pressions s'exercent pour que soient adoptées des politiques axées sur la promotion du commerce international et de la finance comme des fins en soi, sans que soient évoquées leurs implications pour le développement, plutôt que des politiques commerciales et financières qui viseraient à promouvoir le développement. Il faudrait concevoir des mécanismes viables pour assurer la promotion du développement, en prenant en compte les débats qui ont déjà eu lieu sur le lien entre commerce et finance. Le modèle actuel part du principe que la libéralisation des échanges et les politiques financières axées sur le marché sont, à elles seules, porteuses de développement.

2. Rares sont ceux qui pourraient nier que l'amélioration et la diversification de l'accès aux marchés du Nord pour les produits des pays en développement, et l'existence de prix rémunérateurs et stables pour leurs produits de base, permettraient de créer davantage de revenus, donc de moyens financiers, aux fins du développement du Sud. De plus, il est clair que la diminution de la volatilité des taux de change et de la spéculation sur les marchés financiers et, partant, de la fréquence et de la gravité des crises financières, seraient utiles au commerce et au développement. La création de mécanismes de soutien en matière de balance des paiements et d'aide aux pays subissant un déficit

avancées politiques sur les deux fronts contribueraient à la croissance économique et au développement.

3. En somme, la question est de savoir si la communauté internationale peut se mettre d'accord pour réformer le système commercial, financier et monétaire international et mettre en place un cadre institutionnel approprié qui permette la définition de politiques plus cohérentes et se renforçant mutuellement dans les deux domaines du commerce et de la finance, afin d'offrir aux pays en développement un environnement plus prévisible en vue de leur développement. Les institutions de Bretton Woods ont entamé un processus de réforme en 1994. Il est nécessaire d'envisager une évaluation de ce qui a été "réformé" jusqu'ici, et avec quels résultats, en particulier du point de vue du commerce et de la finance dans une perspective de développement. Le G24 (qui représente les pays en développement auprès du FMI et de la Banque mondiale) suit de près cette question. Le Groupe de travail du commerce et de la finance de l'OMC devrait prendre en compte les travaux du G24 sur le lien entre commerce et finance.

4. L'un des éléments nécessaires à la création d'un nouveau cadre plus intégré, aussi bien dans le domaine du commerce que dans celui de la finance, consiste à accepter le fait que des pays à des niveaux de développement très différents requièrent des politiques différentes, ce qui revient à reconnaître les différences de structure économique entre pays en développement et pays industriels avancés et la persistance des déséquilibres extérieurs associés au processus de développement. Il n'est pas prouvé que le fait de soumettre tous les pays à des "règles du jeu identiques", sans faire de véritable distinction quant à leur traitement sur le plan des politiques, favorise le développement.

5. Il importe de reconnaître que les problèmes que sont la volatilité des marchés financiers, la spéculation sur le change, l'effondrement monétaire et boursier et la crise économique généralisée, évoqués dans la partie introductive de la proposition, ne sont pas liés uniquement à de nouvelles "perturbations financières et monétaires extérieures" telles que celles qui découlent de l'action des "fonds de performance et autres établissements privilégiant les effets de levier". Ces dernières années, la libéralisation des marchés financiers dans de nombreux pays en développement a accru les entrées et les sorties de capitaux de divers types, tous sujets à la volatilité. Cette volatilité des flux de capitaux fait désormais partie intégrante des stratégies d'investissement des entreprises transnationales. À côté de leurs investissements de création et de leurs investissements étrangers directs (IED) du type dit "clés en main", les entreprises transnationales effectuent aussi des emprunts sur le marché local pour s'assurer des capitaux qui peuvent être rapatriés rapidement, et procèdent à des opérations de couverture pour réduire leurs risques. Leurs investissements et activités commerciales comprennent donc l'IED, l'investissement étranger de portefeuille et d'autres formes d'investissement, toutes caractérisées par une liquidité élevée et souvent volatiles. (Il ne faudrait pas

5. Il4oqués40ects F1 OnriÊ.0 dibus 'entngns ce pareffect351taires ext ont lalesrcré Tj e rabrusemen af Tc 7.9

7. Il est clair que la croissance rapide et la diversification des instruments financiers, la libéralisation et la mondialisation des marchés de capitaux, ainsi que la fréquence des crises aux conséquences potentiellement graves pour le système financier et monétaire mondial, font planer une menace persistante sur le commerce international et sur le système commercial multilatéral.

8. Plus généralement, en l'absence de recettes d'exportation régulières et en hausse, le recours à d'autres sources de financement devient nécessaire. La forme de ce financement – publique ou privée – constitue une question clé, et plusieurs des questions pertinentes devront nécessairement être abordées en ce qui concerne le rapport entre le système financier et monétaire international, le commerce international et le système commercial multilatéral.

9. Il convient de rappeler que de nombreux Membres de l'OMC soutiennent que le principal avantage du système et des règles du GATT/de l'OMC est d'assurer un certain degré de certitude et de prévisibilité. Cela constitue, affirme-t-on, la meilleure garantie possible contre le protectionnisme et les brusques renversements de tendance dans le domaine commercial lorsque les circonstances économiques sont défavorables.

10. Du point de vue des pays en développement, certitude et prévisibilité présentent également un lien étroit avec la poursuite de l'expansion des échanges. Il en est ainsi parce que les règles du GATT/de l'OMC convenues au plan multilatéral (c'est-à-dire le contenu des accords) constituent un facteur important pour déterminer dans quelle mesure les pays en développement tirent véritablement profit de la poursuite des efforts de libéralisation. Les perturbations financières et monétaires sont un autre paramètre majeur car elles peuvent avoir un effet préjudiciable sur les recettes d'exportation, à cause des modifications des taux de change, et sur la balance des paiements.

11. Lorsque l'on considère la question de la certitude et de la prévisibilité par rapport à la poursuite de l'expansion des échanges, il faut évidemment porter l'attention sur la valeur de ceux-ci, et non sur leur seul volume. À cet égard, il est nécessaire de reconnaître que les modifications souvent considérables des taux de change dans les pays développés ont une incidence notable sur le commerce des pays en développement. La question du régime de change est donc une question d'importance.

12. Outre celles qui précèdent, une importante question à étudier est celle des mesures nécessaires pour assurer une plus grande certitude concernant les prix des produits de base et les revenus qui y sont associés, tout en encourageant la diversification (que ce soit au moyen d'un système de stabilisation des prix, de compensation, d'assurance ou autre). Les pays en développement ont besoin que les prix des produits de base soient élevés et stables si l'on veut que leur processus de développement se déroule sans heurt.

### **Réformes visant à ce que les Membres bénéficient des nouveaux efforts de libéralisation**

13. S'agissant des réformes qui seraient nécessaires pour que les Membres tirent véritablement profit de la poursuite de la libéralisation, on peut supposer que les pays en développement souhaiteront centrer la discussion sur les actions à entreprendre pour que les futures initiatives en matière de libéralisation du commerce des marchandises et des services servent réellement les intérêts des pays en développement.

### **Propositions**

14. Dans le domaine des échanges, et s'agissant des nombreuses questions liées au commerce qui sont du ressort de l'OMC, il est nécessaire de se pencher en particulier sur les questions essentielles suivantes:

- Il faudrait étudier les mesures à prendre sur le plan institutionnel pour favoriser une participation accrue et plus effective des pays en développement aux travaux de l'OMC.
  - Comme nous l'avons mentionné plus haut, une nouvelle approche en matière conceptuelle et quant au fond est nécessaire en ce qui concerne les accords multilatéraux auxquels sont parties pays développés et pays en développement, cela afin d'aboutir à une autre notion des "règles du jeu identiques", en reconnaissant que les conditions objectives ne sont pas les mêmes pour les pays en développement, lesquels sont désavantagés par rapport aux économies avancées.
  - L'une des conclusions importantes de la théorie économique est la suivante: pour qu'un système commercial ouvert puisse porter tous ses fruits, il doit y avoir pleine utilisation des ressources, et notamment le plein emploi. Le système financier et monétaire international devrait avoir pour tâche de garantir cette condition en conduisant des politiques appropriées à cette fin. Pour ce faire, un élément essentiel serait un effort coordonné des pays développés en vue d'élever le niveau de la demande mondiale.
  - Pour faire en sorte que les pays en développement Membres bénéficient de la poursuite de la libéralisation des échanges, il convient de rappeler que les pays en développement eux-mêmes doivent entreprendre une réforme "interne", en ce sens que des efforts plus importants et plus structurés sont nécessaires pour mettre au point une plate-forme commune sur ces questions afin que ces pays puissent mieux défendre leurs intérêts nationaux et leurs intérêts communs.
  - Il est nécessaire de définir un nouveau cadre plus cohérent, dans le domaine du commerce comme dans celui de la finance, en reconnaissant la diversité des politiques appropriées sur la base de la diversité des niveaux de développement et des situations nationales.
  - Il faudrait préserver l'autonomie en matière de politique nationale.
  - Il faudrait envisager, en s'attachant à garantir leur cohérence, des mécanismes destinés à améliorer la situation des pays victimes de l'instabilité financière, et en particulier de l'instabilité des taux de change.
  - Il faudrait créer un système de surveillance multilatérale qui aurait pour rôle de coordonner les politiques macro-économiques et de garantir leur compatibilité avec les impératifs du développement.
  - Il faudrait étudier, pays par pays, les incidences de l'instabilité des taux de change et leur effet sur la balance des paiements.
-